



NOTE THEMATIQUE Dividende démographique

Diagnostic

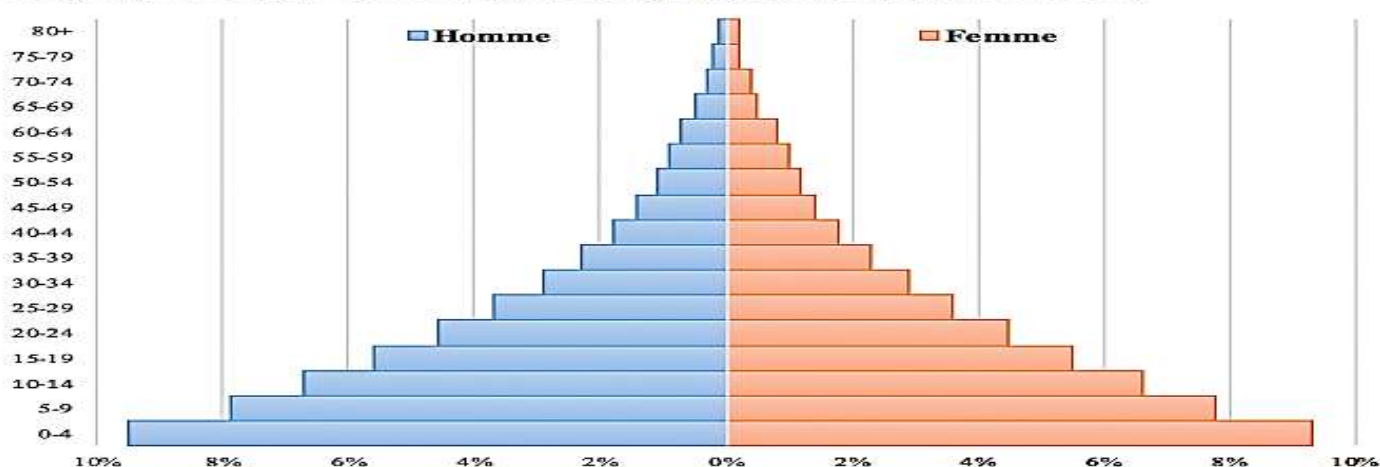
Avec une espérance de vie à la naissance de 51,5 ans, la population tchadienne estimée à 13 millions d'habitants en 2015, croît à un rythme élevé de 3,5% par an. Elle vit majoritairement en zone rurale (78%) et se caractérise par son extrême jeunesse (51% de la population a moins de 15 ans). Près d'une femme sur cinq en âge de procréer (15-49 ans) n'utilise aucune méthode contraceptive mais souhaiteraient espacer leur prochaine naissance (16%) ou ne plus avoir d'enfants (3%). En 2014, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est de 6,4 enfants par femme. Ce nombre moyen d'enfant par femme a peu changé depuis 1996-1997 et demeure l'un des plus élevés au monde.

Chiffres clés :

- Au Tchad, l'espérance de vie à la naissance se situe autour de 51,5 ans;
- La population tchadienne est estimée à 13 millions d'habitants en 2015 et croît à un rythme moyen de 3,5% par an;
- L'indice synthétique de fécondité se situe en 2015 autour de 6,4 enfants par femme;
- Le taux brut de natalité est de 47,9%.

Le taux de couverture en Consultation Périnatale (CPN) en milieu rural et la proportion des naissances assistées par un personnel qualifié à l'accouchement demeurent relativement faibles. En effet, seulement 26% des femmes vivant en milieu rural ont eu recours à au moins 4 CPN et 24% de naissances ont été assistées par un personnel de santé. En 2014, environ un tiers des femmes (34%) qui souffrent ou qui ont souffert de fistules obstétricales ont déclaré que ce problème était consécutif à un accouchement. L'analyse de cet indicateur de santé maternelle fait état d'un nombre élevé de décès des femmes à l'accouchement (860 décès pour 100000 naissances vivantes).

Graphique 1: Pyramide des âges de la population du Tchad en 2015



Source : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2015). World Population Prospects : The 2015 Révision.

En outre, les analyses structurelles des données d'enquêtes auprès des ménages indiquent qu'environ 62 % de la population en âge de travailler sont constitués d'actifs - occupés et chômeurs - et 38 % d'inactifs (ECOSIT3, 2011).

Le maintien d'une croissance démographique élevée ne permet pas d'accroître rapidement le PIB par habitant. Selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) 2012, avec une croissance économique moyenne de 5% par an projetée sur les cinq (05) prochaines années et

une croissance démographique de 3,5% par an, le PIB par tête au Tchad ne pourrait doubler qu'en 46 ans. Ce long délai de doublement du PIB par tête constitue un frein à l'accumulation du capital. En effet, l'accroissement continu du poids démographique, par l'augmentation du nombre des naissances et des effectifs de jeunes, favorise la hausse des coûts de prise en charge des inactifs par les actifs et le

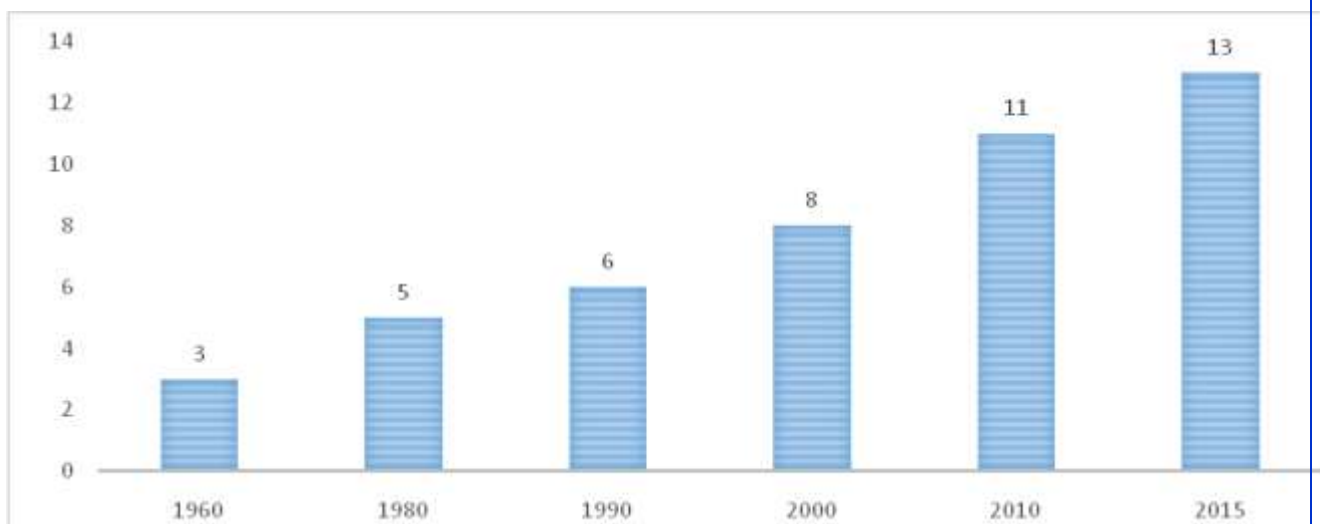
Consultation en planning familial dans le Lac



budget de l'État.

Bien que l'Indice Synthétique de Fécondité ait peu changé depuis 1996-1997, selon les données des enquêtes démographiques et de santé du Tchad (EDS) de 2004 et de 2014-2015, cet indicateur a évolué différemment sur les dix (10) dernières années entre les ménages pauvres et riches. En effet, il a augmenté chez les pauvres, passant de 5,1 à 7 enfants par femme et, a diminué chez les riches, passant de 6 à 5,3 enfants par femme.

Graphique 2: Evolution de la population tchadienne (en millions d'habitants)



Source : AF Rapport d'étude sur le dividende démographique au Tchad

L'analyse de la structure de la population tchadienne par niveau de revenu montre que dans les ménages riches, la baisse du nombre d'enfant favorise l'amélioration du capital humain de ces membres et la constitution d'une épargne familiale. Ces ressources supplémentaires assurent de fait une main d'œuvre de qualité à la nation et une épargne nationale qui peut être mobilisée pour des investissements publics.

A contrario, dans les ménages pauvres, l'augmentation du nombre d'enfants constitue un obstacle pour le devenir de chacun d'eux et des coûts supplémentaires pour leur prise en charge dans le budget de l'État. La pratique du travail des enfants ainsi que le mariage précoce des filles participent aux stratégies de survie des ménages pauvres au détriment du temps de scolarisation de leurs enfants. Ces jeunes non scolarisés, qui expérimentent longtemps le chômage à l'âge de travailler, constituent, en particulier dans la zone Sahel où il existe une résurgence de conflits armés, une source d'insécurité civile et sociale, d'instabilité politique et d'approvisionnement en hommes de milices ou de groupes terroristes.

Mesures déjà prises par le Gouvernement

Plusieurs actions ont été réalisées en vue de faire bénéficier la population tchadienne des fruits du dividende démographique. Ainsi, sur le plan législatif, l'on note l'adoption de la loi 029/PR/2015 du 21 juillet 2015 portant interdiction du mariage d'enfants. Cette loi fait suite à deux (02) anciennes lois (loi n° 006/PR/2002 du 15 avril 2002 et loi 019/PR/2007 du 15 novembre 2007) portant respectivement sur la promotion de la santé de la mère, de la lutte contre le VIH/SIDA/IST et de la protection des personnes vivant avec le VIH.

Au niveau opérationnel, le Tchad a depuis un certain nombre d'années engagé des actions

couronnées de succès avec l'appui des partenaires au développement. Il s'agit entre autres de :

i) la gratuité des soins pour la mère et les enfants ; ii) la continuité des soins à travers un système de référence soutenu par la mise à disposition des ambulances sur toute l'étendue du territoire ; iii) la notification effective des décès maternels et la revue de ces décès ; iv) la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME) ; v) la mise en place d'un système fonctionnel de

Des enfants lors d'une manifestation culturelle à Kyabé



prévention, dépistage et prise en charge des cas de malnutrition chez l'enfant et iv) enfin l'amélioration de la vaccination par la mise à disposition des vaccins et des intrants.

Il convient enfin de noter la mise en œuvre depuis 2016 du projet régional intitulé « *Autonomisation de la Femme et Dividende Démographique au Sahel* ». Ce projet vise à améliorer les possibilités économiques des femmes et des jeunes filles, qui en sont les principales bénéficiaires, et de réduire, de façon volontaire, la fécondité.



Orientations stratégiques

Pour capturer le dividende démographique, le pays compte mettre en œuvre plusieurs actions : i) élaboration des plans et programmes sectoriels et régionaux de développement ; et ii) renforcement des capacités des planificateurs des ministères sectoriels et des collectivités territoriales en matière de formulation des politiques, plans et programmes intégrant les questions de population. La conjonction de ces efforts va permettre au pays : i) d'assurer l'autonomisation de la femme et de la jeune fille ; ii) de mieux prendre en compte dans ces décisions les interrelations population et développement ; et iii) de mieux intégrer dans les politiques, plans et programmes de développement, les dimensions démographiques.

Financement

Pour ramener la demande sociale à un niveau compatible avec les exigences d'investissements nécessaires afin de capturer le dividende démographique, le Tchad se propose de mobiliser la somme de soixante-quatre milliards sept cent quatre-vingt-huit millions trois cent vingt un mille Francs CFA (**64 788 321 000 FCFA**). Ces ressources seront investies dans l'accroissement de l'offre de contraception, l'autonomisation de la femme et de la jeune fille, l'amélioration de la connaissance et la prise en compte des interrelations population et développement et, enfin l'intégration de la dimension démographique dans les politiques, plans et programmes de développement.

Axe	Résultats attendus	Total (FCFA)
Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne	L'autonomisation de la femme et de la jeune fille est assurée	55 017 265 000
	Les interrelations population et développement sont mieux connues et prises en compte	8 785 824 000
	Les dimensions démographiques sont intégrées dans les politiques, plans et programmes de développement	985 232 000
Coût total		64 788 321 000

